

2/ MÉTROPOLE ET MÉTROPOLISATION

Tertiaire supérieur : les définitions varient. Englobe généralement les activités de R&D, les services aux entreprises (juridiques, comptables), les activités financières, les conseils en système informatique, en recrutement, la publicité, architecture, ingénierie...

Pour désigner à peu près la même chose l'INSEE parle des **fonctions métropolitaines** spécifiquement localisées dans les grandes aires urbaines : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprise, gestion et culture-loisir. Pour évaluer le poids de ces activités l'INSEE compte le nombre de « **cadres des fonctions métropolitaines** » (CFM) - cf. doc. 8 page 110

Comment *expliquer* cette puissance parisienne ?

Un réseau urbain se caractérise par une **armature** urbaine (semis et hiérarchie de villes) ; des **relations** entre ces villes (des flux circulant sur des axes) ; des **aires d'influence** (pôles et maille)

Texte p. 111 + doc 7 p. 110

Points 2 et 3 du cours p. 114 + carte p. 115

ACTIVITÉ optionnelle

Rendez-vous sur <http://franceo3.geoclip.fr>

Construisez une carte qui reflète le processus de métropolisation en superposant deux indicateurs pertinents

Recherche : qu'appelle-t-on « l'effet tunnel » ?

a ▶

● Le terme de **métropole** désigne en géographie une agglomération qui concentre les populations, les activités et les pouvoirs (politique, culturel, économique, financier...) à une échelle donnée (métropole régionale, nationale, internationale, mondiale).

● Les métropoles de haut rang se distinguent par leur puissance et des traits spécifiques. Souvent au sommet de la hiérarchie urbaine dans leur pays, leur poids démographique est réel, leur connexion aux réseaux de transport et de communication complète, et leur étalement parfois marqué (**mégapole**). Les métropoles "mondiales" concentrent les sièges sociaux des FMN (firmes) et de « services rares » dits aussi activités du « **tertiaire supérieur** » (éléments clés du rayonnement et de l'attractivité d'un territoire). Cette « **sélection** » des activités est un trait marquant.

● La **métropolisation** : C'est le renforcement des métropoles par concentration des populations, des activités, des richesses et des pouvoirs dans celles-ci. Ce processus résulte notamment de la mondialisation : dans la compétition libérale, les pôles urbains puissants rayonnent davantage et attirent les activités (effet cumulatif, ou cercle vertueux : la puissance attire la puissance). En effet, les entreprises soucieuses d'efficacité et désireuses de réduire leurs coûts recherchent des espaces connectés (équipés et desservis), la proximité des pouvoirs, de l'information, d'autres entreprises éventuellement complémentaires (recherche de synergie). L'installation d'une entreprise appelle ensuite de nouvelles infrastructures. Les politiques urbaines (aménagement/équipement) nourrissent aussi ce phénomène au nom de la compétitivité.

b ▶

● **Paris : une « ville-monde »** (rang mondial). L'écart avec la 2nde ville est considérable (Lyon est 7 fois moins peuplée – doc. 7 p. 110). Paris possède toutes les caractéristiques métropolitaines : 12 M d'habitants dans l'aire urbaine en 2012 (19% de la population française) ; cœur politique ; cœur culturel national et mondial (Louvre, médias, création...) ; cœur du réseau de communication national (en étoile), connexion complète (2 aéroports internationaux – 70% du trafic aérien français) ; cœur économique national et international (La Défense) ; c'est une des premières régions européenne d'accueil des IDE et le siège de multiples FMN.

● **Paris : une métropolisation en cours**. Les pouvoirs publics ont renoncé à réduire son poids (fin de la logique de "déconcentration"), estimant que pour compter dans la mondialisation il fallait une capitale forte. En 10 ans l'agglomération a gagné 950 000 habitants (la + forte augmentation en VA) : le léger déficit migratoire (-0.15% par an, départ des retraités) étant largement compensé par un fort solde naturel (+0.9% du fait des nombreux jeunes couples).

c ▶

● **Certaines métropoles régionales françaises** jouent un rôle dans l'UE (Strasbourg & parlement), mais elles restent plus petites et moins puissantes que les métropoles étrangères (effet « parasite » du développement parisien). Toutefois, leur poids s'accroît à l'échelle européenne et régionale. Elles concentrent de + en + les hommes et les activités (emplois), dominant et structurent un territoire de + en + vaste. Cette métropolisation régionale « rééquilibre » un peu le réseau urbain français : le système centralisé (réseau en étoile) évolue aujourd'hui vers un réseau plus polycentrique (toile d'araignée – mais hiérarchisée). Cette métropolisation découle aussi d'une politique volontariste.

● **Les métropoles entre concurrence et coopération**. Les métropoles françaises travaillent activement au renforcement de leurs fonctions internationales et à leur rayonnement : **marketing territorial** (pour séduire) ; nombreux projets urbains de rénovation ou d'équipement (Euralille à Lille ; Confluence à Lyon). Elles développent leurs connexions et relations avec leurs consœurs. Les métropoles entretiennent à la fois une relation de **concurrence** et de **coopération**

d ▶

● La croissance des relations privilégiées (= flux de toutes natures) entre métropoles se traduit par l'émergence d'un véritable réseau de villes puissantes que l'on nomme l'**archipel métropolitain**.

● Être exclu du "club" des métropoles, c'est risquer d'être fragilisé et marginalisé. Comme autrefois les espaces ruraux, les "petites et moyennes villes" craignent la disparition des de leurs services publics (une maternité qui ferme...) ; elles luttent pour maintenir la diversité de leur offre de services et de commerce aux citoyens et aux entreprises. (Cf. le schéma régional d'aménagement du territoire bas-normand qui se donne pour objectif de maintenir l'offre de services dans ces pôles). Cf. texte 2 page 115.

● Au fond, le processus de métropolisation **hiérarchise** non seulement les villes entre elles, mais tout l'espace national : les territoires éloignés ou déconnectés des métropoles s'exposent à la marginalisation économique et sociale. La métropolisation pose donc le problème de l'égalité entre citoyens.